

Guide de la rentrée

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025



VILLE DE



longjumeau

PÔLE FAMILLE

HÔTEL DE VILLE

6 bis rue Léontine Sohier

0164 54 19 00

www.longjumeau.fr

Vos interlocuteurs

ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ

Sandrine Gelot

Maire

Reçoit sur rendez-vous au 01 64 54 19 37

Pierre Froment

Adjoint au Maire en charge de l'Éducation, l'Enfance et l'Égalité des chances.

Reçoit sur rendez-vous au 01 64 54 19 37

Jean-Louis Lequin

Adjoint au Maire en charge de la Vie associative, sportive et festive, du Commerce et du développement économique. Reçoit sur rendez-vous au 01 64 54 19 37

SERVICES MUNICIPAUX

Enfance-Éducation

Scolaire, péri et extrascolaire, restauration scolaire

01 64 54 19 00 - enfance@longjumeau.fr

Petite Enfance

01 64 54 19 00 - petite-enfance@longjumeau.fr

Espace jeunes

16 impasse Calmette

01 69 74 82 10

Maison de quartier Colucci

Rue Maryse Bastié

01 64 54 19 96

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ÉCOLES MATERNELLES

Albert Schweitzer

Rue Léon Renard - 01 64 48 90 94

Maryse Bastié

Rue Henri Dunant - 01 64 48 87 24

Balizy

Rue des Templiers - 01 69 09 13 33

Jean Mermoz

22 rue Léontine Sohier - 01 69 34 68 65

Charles Perrault

15 av. du Général de Gaulle - 01 69 09 18 52

Albert Gubanski

25 rue Jules Ferry - 01 69 09 94 39

ÉCOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE

Les Saules

7 rue Jean Jaurès, Champlan - 01 69 09 50 58

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Albert Schweitzer

14 rue Léon Renard - 01 64 48 08 15

Antoine de Saint-Exupéry

Rue Henri Dunant - 01 64 48 99 17

Balizy

2 rue des Templiers - 01 69 09 17 21

Hélène Boucher

22 rue Léontine Sohier - 01 69 09 15 88

Georges Guynemer

3 rue des Écoles - 01 69 09 27 21

Jules Ferry

Rue Jules Ferry - 01 64 48 86 33

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

École privée Sainte-Anne

1 rue Léon Renard - 01 69 74 70 70

POUR LES AUTRES STRUCTURES, RDV SUR WWW.LONGJUMEAU.FR



ÉDITO

Parce que le soutien à la parentalité est un axe fort du mandat municipal, nous avons à cœur de distribuer chaque année aux parents des enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires, ce guide de la rentrée afin d'aider les familles à appréhender les nombreuses démarches administratives liées à la rentrée scolaire.

Ainsi, dans ce fascicule, vous trouverez tous les renseignements utiles sur les inscriptions administratives, la journée type de l'écolier, l'organisation des activités péri et extra scolaires, l'offre sportive et culturelle et enfin sur l'actualisation de la tarification.

En effet, comme vous en avez été informé en juillet, et parce que le système actuel de tarification était trop complexe et induisait des effets de seuils importants, nous avons actualisé les tarifs de restauration scolaire et de journée à l'accueil de loisirs. Pour cela nous avons opté pour, tout d'abord la mise en place du quotient familial de la CAF, puis pour une tarification progressive et individualisée. Cela permettra à chaque famille de disposer d'un tarif qui lui sera propre au regard de sa situation familiale sachant que la ville de Longjumeau prendra toujours en charge au moins 50 % et jusqu'à 85% du cout unitaire de revient de ces prestations essentielles.

Il s'agit d'un véritable choix politique en direction des familles !

Lors de cette année scolaire, la ville va aussi continuer à déployer dans les écoles des Écrans Numériques Interactifs pour permettre aux élèves de se familiariser avec Internet et réduire ainsi la fracture numérique. La ville s'emploie aussi à proposer aux écoles un panel d'activités sportives, culturelles et d'éducation à la citoyenneté et à l'environnement. Elle propose aussi en complément aux familles des actions de soutien à la parentalité comme la semaine de la parentalité ou encore le forum parentalité et besoins spécifiques du 28 septembre prochain.

Notre engagement pour la réussite et le bien-être de nos enfants est donc sans faille et nous mettons tout en œuvre pour leur offrir un environnement et un cadre de travail de qualité.

Au plaisir de vous retrouver pour cette année scolaire !

Sandrine Gelot
Maire de Longjumeau,
Vice-présidente du
Département de l'Essonne

Directrice de la publication : Sandrine Gelot • Rédaction : Services municipaux • Réalisation : Service Communication : 01 64 54 59 00 • Hôtel de ville : 6 bis, rue Léontine Sohier - 91160 Longjumeau - 01 64 54 19 00 • www.longjumeau.fr • Impression : RAS • Exemplaires : 3 500 • Dépôt légal : août 2024 • Crédits photos : Service Communication, freepik.com, Adobe Stock, DR





Journée type de l'enfant



	7h30	8h30	11h30	13h30*	16h30*	18h	18h30
lundi	Accueil du matin	Classe	pause déjeuner	Classe	Etudes surveillées Accueil du soir	Accueil du soir*	Accueil du soir*
mardi	Accueil du matin	Classe	Pause déjeuner	Classe	Etudes surveillées Accueil du soir	Accueil du soir*	Accueil du soir*
mercredi	Accueil de loisirs (journée ou demi-journée) avec repas		Pause déjeuner	Accueil de loisirs à la journée			
jeudi	Accueil du matin	Classe	Pause déjeuner	Classe	Etudes surveillées Accueil du soir	Accueil du soir*	Accueil du soir*
vendredi	Accueil du matin	Classe	Pause déjeuner	Classe	Accueil du soir des élémentaires et maternelles*		

*A. Gubanski et J. Ferry : 8h30-11h30 ; 13h15-16h15 / G. Guynemer : 8h30/11h35 ; 13h35-16h35.

*Un service d'accueil tardif jusqu'à 19h est mis en place pour les parents rencontrant des difficultés ponctuelles avec un tarif forfaitaire de 5€

Calendrier des vacances scolaires



Le calendrier présenté ci-dessous est susceptible de modifications.

RENTRÉE SCOLAIRE

Lundi 2 septembre 2024

VACANCES D'AUTOMNE

Du samedi 19 octobre
au dimanche 3 novembre 2024

VACANCES DE NOËL

Du samedi 21 décembre 2024
au dimanche 5 janvier 2025

VACANCES D'HIVER

Du samedi 15 février
au dimanche 2 mars 2025

VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 12 au dimanche 27 avril 2025

PONT DE L'ASCENSION

Le jeudi 29 mai et le vendredi 30 mai 2025

VACANCES D'ÉTÉ

À partir du samedi 5 juillet 2025

FERMETURE DES STRUCTURES
D'ACCUEIL DE LOISIRS / JOURNÉE
DE FORMATION DES ANIMATEURS
Mercredi 13 novembre 2024



Actualisation des tarifs périscolaires :

Afin d'être au plus près de la réalité de la situation des familles, la Ville s'appuie désormais sur le quotient CAF pour établir le prix des prestations municipales.

Une nouvelle tarification a été travaillée pour prendre en compte de façon individualisée les moyens et la composition des familles, en s'appuyant sur la méthode de calcul du quotient familial de la CAF.

Cette tarification est plus équitable, particularisée et progressive. La ville de Longjumeau prendra toujours en charge au moins 50% et jusqu'à 85% du coût de ces services publics essentiels.

Combien coûte un repas à la ville ?



- Le coût unitaire de revient d'un repas pour la ville est de 14 €
- 50% (au minimum) du coût global est pris en charge par la collectivité (soit 7 €).

La différence (de 2,10 € à 7 €) est donc à la charge des familles en fonction de leur quotient familial.



POUR EN SAVOIR PLUS & UTILISER LE SIMULATEUR, SCANNEZ LE QR CODE



2024-2025



QF =
(RESSOURCES ANNUELLES IMPOSABLES - ABATTEMENTS SOCIAUX) / 12 + PRESTATIONS ANNUELLES
LE TOUT DIVISÉ PAR VOTRE NOMBRE DE PARTS*

EN PRATIQUE

Pour calculer votre nouveau quotient familial, deux possibilités :

Vous êtes allocataire de la CAF

Déposez votre attestation de paiement CAF dans votre espace du portail citoyen ou à l'accueil de la mairie.

Vous n'êtes pas allocataire de la CAF

Vous devez effectuer la démarche via l'espace du portail citoyen ou à l'accueil de la mairie.

Votre QF sera calculé comme suit :

- Le ou les parents : 2 parts.
- 1^{er} enfant à charge : 0,5 part.
- 2^e enfant à charge : 0,5 part.
- 3^e enfant à charge : 1 part.
- Par enfant supplémentaire : 0,5 part.
- Par enfant handicapé : 1 part .

Attention : En l'absence de calcul de votre quotient, le tarif maximum de l'activité concernée vous sera appliqué.

GUIDE PRATIQUE DE LA RENTRÉE

5



Services péri et extrascolaires

Les temps péri et extrascolaires font partie intégrante du parcours éducatif des enfants. Les activités proposées favorisent leur développement personnel et leur implication dans la vie en collectivité. Ces temps respectent le rythme chronobiologique des enfants.

ACCUEIL DU MATIN (7H30-8H30)

Un temps de transition calme avec des activités courtes.

RESTAURATION SCOLAIRE

La pause du midi a lieu de 11h30 à 13h30, dans les écoles. La Ville a mis en place le menu à 4 composantes (1 plat protidique + 1 garniture + 1 produit laitier + 1 entrée ou 1 dessert + du pain) pour éviter le gaspillage et assurer un meilleur équilibre alimentaire aux enfants.

ACCUEIL DU SOIR

Accueil de loisirs (16H30-18H30) :

Un temps est consacré au goûter, fourni par les familles. Des activités variées sont ensuite organisées.

Études surveillées (16H30-18H) :

Après un temps de récréation et de goûter (fourni par les familles), les élèves rentrent en classe pour travailler avec un encadrant, puis rejoignent ensuite l'accueil du soir de 18h à 18h30, selon le besoin des familles.

Le vendredi, l'étude surveillée est remplacée par un service d'accueil jusqu'à 18h30 afin de mieux respecter le rythme de l'enfant.

RAPPEL :

L'accueil tardif est possible jusqu'à 19h quand vous rencontrez des difficultés ponctuelles, avec un forfait à 5 euros.

**RETROUVEZ
LE RÈGLEMENT DE
CES SERVICES SUR
WWW.LONGJUMEAU.FR**

SCANNEZ-MOI



UNE QUESTION ?
LES DIRECTEURS
DE SECTEUR SONT
À VOTRE DISPOSITION.



Secteur H. Boucher / J. Mermoz

01 64 54 59 14

clp.boucher@longjumeau.fr

Secteur du Plateau Saint-Exupéry

(Écoles A. Schweitzer Élémentaire et Maternelle, A. De Saint-Exupéry et M. Bastié)

01 60 10 68 66

clp.plateau@longjumeau.fr

Secteur J. Ferry / A. Gubanski

01 64 54 19 89

clm.gubanski@longjumeau.fr

Secteur G. Guynemer / Ch. Perrault

01 64 54 19 94

clm.perrault@longjumeau.fr

Secteur Balizy

01 64 54 19 86

clp.balizy@longjumeau.fr



ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES

(7H30-18H30) :

Les enfants entrant à l'école et jusqu'à 11 ans révolus, scolarisés ou habitant à Longjumeau, sont accueillis dans les accueils de loisirs tous les mercredis et pendant les vacances (repas et goûter inclus dans la prestation). Le mercredi, il est possible d'inscrire son enfant à la demi-journée (le matin) et de le récupérer à 13h30, après le repas du midi.

INSCRIPTIONS, MODE D'EMPLOI :

Pour les accueils péri et extrascolaires (études surveillées, restauration scolaire, accueils de loisirs matin, soir, vacances, mercredi...) l'inscription est obligatoire. Elle est à faire entre juin et juillet. Vous devez remplir un dossier d'inscription annuel obligatoire : via le Portail citoyen (voir p. 8), ou en le téléchargeant sur le site de la Ville, ou en le récupérant au guichet unique de l'hôtel de ville. Pour les mercredis et les vacances scolaires, vous devez aussi réserver les dates de présence de votre enfant, de préférence sur votre espace Portail citoyen, ou grâce aux feuilles de présence disponibles en mairie.

TARIFS :

- En fonction de votre quotient CAF.
- À la présence.

FLASHEZ
LE QR CODE
POUR LES
CONSULTER





Restons connectés !

Le Portail citoyen et l'application gratuite LGJ l'appli (sur smartphone ou tablette) simplifient vos démarches administratives et vous donnent accès aux informations essentielles.



LE PORTAIL CITOYEN

Accessible depuis le site Internet de la Ville, le Portail citoyen est le service en ligne pour vos démarches administratives. Vous y retrouverez le dossier de pré-inscription aux activités péri et extrascolaires, le calendrier de réservation et les tarifs... Inscrivez-vous !

1^{ère} étape :

Créer son compte : depuis le site de la ville www.longjumeau.fr, cliquez sur Portail Citoyen puis sur « créer mon espace » et remplissez les champs. Vous aurez besoin de la clé Espace citoyen à demander par mail à enfance@longjumeau.fr.

2^e étape :

Remplir son dossier de pré-inscription annuelle obligatoire pour les accueils péri et extrascolaires (études surveillées, restauration scolaire, accueils de loisirs matin, soir, vacances, mercredi...)

3^e étape :

Réserver les jours de présence (mercredis et vacances) : effectuer l'inscription à une activité puis réserver des dates. **Note :** les dates limites pour chaque inscription et/ou annulation sont disponibles sur www.longjumeau.fr.

4^e étape :

Vos factures : pour gagner du temps, pensez au prélèvement automatique en fournissant un relevé d'identité bancaire ou optez pour le paiement en ligne sécurisé par carte bleue depuis le Portail citoyen. Vos factures sont disponibles dans votre espace personnel. Vous avez 15 jours à compter de la réception de la facture pour faire une réclamation.

En cas de difficultés, consultez la rubrique « Infos pratiques » du Portail citoyen !

www.espace-citoyens.net/longjumeau



RECEVOIR DES ALERTES VIA LGJ L'APPLI, C'EST SIMPLE ET GRATUIT

Grève à l'Éducation nationale, fermetures d'écoles ou de services périscolaires, événement climatique, difficultés de circulation, alerte de sécurité...

Pour suivre en temps réel les événements exceptionnels, vous pouvez télécharger LGJ l'appli et sélectionner les notifications que vous souhaitez recevoir.

Services gratuits.

INSTALLEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION



Sécurité

VIGIPIRATE :

Le plan Vigipirate « alerte attentat » est toujours d'actualité et la sécurité des écoles est une priorité absolue pour la municipalité.

RISQUES MAJEURS :

En cas de risque majeur (inondation, intrusion, tempête, etc.), l'ensemble

des écoles bénéficie d'un Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) élaboré sous le pilotage du directeur d'école pour assurer leur sécurité. Pour préparer au mieux les enfants et les adultes, des exercices sont effectués chaque trimestre. En cas d'alerte, n'allez pas chercher vos enfants à l'école.

Pour connaître les risques auxquels la ville de Longjumeau est exposée et les bons réflexes à adopter en cas de crise, consultez le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).



**Pour retrouver
ce document
flashez
le QR code.**

Disponible aussi sur
www.longjumeau.fr.





L'action éducative

L'action éducative passe par l'école, les accueils de loisirs, mais aussi par toutes les activités proposées aux enfants et aux jeunes. Tour d'horizon de ce qui existe à Longjumeau !



DES LIEUX DÉDIÉS

Pour étudier, apprendre à vivre ensemble, découvrir de nouvelles activités, être écouté, se renseigner...

- 1 Maison de la petite enfance,
- 4 crèches, dont 2 privées,
- 7 écoles maternelles dont 1 intercommunale,
- 1 groupe scolaire privé (comprenant 1 école maternelle et 1 école élémentaire),
- 6 écoles élémentaires,
- 6 accueils de loisirs,
- 1 collège,
- 2 lycées (1 général et 1 professionnel).



1 Espace Jeunes (11-17 ans). Chaque mercredi et durant les vacances scolaires, des activités variées sont proposées.

1 Structure Info Jeunes (12-25 ans). Un lieu d'écoute anonyme et gratuit pour se renseigner sur tous les domaines de la vie (santé, enseignement, formation, logement, droit, loisirs, vie quotidienne...)

1 Maison de quartier/centre social. La Maison Colucci est un lieu d'accueil, d'échanges et de services ouvert à tous (loisirs en famille, espace numérique, des activités associatives, etc.)



UNE OUVERTURE SUR D'AUTRES DOMAINES

Développer l'éveil artistique et culturel avec des ateliers, des spectacles, des visites, pour découvrir :



- Le théâtre-cinéma (spectacles jeune public, séances de cinéma, apprentissage de la scène...),
- Le conservatoire (éveil musical grâce aux mini-concerts),
- La médiathèque-ludothèque, (choix de livres, moments de lecture, découverte de jeux).



DÉMOS

Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DÉMOS) : un apprentissage gratuit de la musique classique, en partenariat avec la Philharmonie de Paris et l'Opéra de Massy, pour 15 jeunes habitants des quartiers en Politique de la Ville. Une expérience enrichissante.



ENCOURAGER LA PRATIQUE

SPORTIVE

7 séances de sport par classe, en plus des séances organisées par l'enseignant et l'accès aux équipements :

- 1 parc des sports (15 ha),
- 6 gymnases,
- 1 dojo,
- 1 plateau multisports.



ACADÉMIES DE TRAMPOLINE ET DE JUDO

Chaque année, environ 70 élèves habitants du quartier en Politique de la Ville apprennent gratuitement le judo avec Flam 91 et le trampoline avec LPOL.

SENSIBILISER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des visites et des ateliers pour découvrir la nature grâce aux sites pédagogiques de la ville :

- 1 arboretum,
- 1 ferme pédagogique,
- 1 verger pédagogique,
- 1 Espace de la biodiversité Albert II de Monaco.



2024-2025

GUIDE PRATIQUE DE LA RENTRÉE

11





APPRENDRE LA CITOYENNETÉ ET LE VIVRE-ENSEMBLE

Des ateliers et des formations pour responsabiliser les enfants, menés par le service Prévention-médiation :

- **Médiateurs juniors (classe de CM1 et CM2) :** des écoliers volontaires sont formés au rôle de médiateur, pour apaiser les éventuelles tensions. Les volontaires deviennent médiateurs juniors et assurent un rôle de relais, rappellent les règles de bien-vivre ensemble et sont à l'écoute de leurs camarades.
- **Permis piéton (CE2) :** une formation pour responsabiliser les élèves face aux possibles dangers que représente l'espace public pour les piétons et leur apprendre les bonnes pratiques. Leur permis leur est remis lors d'une cérémonie en présence d'élus de la Ville, à laquelle les parents sont conviés.
- **Permis Internet (CM2) :** une sensibilisation aux dangers et à l'usage d'Internet, en partenariat avec la Police Nationale, afin d'apprendre aux enfants les bonnes pratiques. Un examen final évalue leurs connaissances. Leur permis leur est remis lors d'une cérémonie en présence d'élus de la Ville, à laquelle les parents sont conviés.

Plus d'informations :
Service Prévention-
médiation
01 64 54 19 32



2024-2025





- **Actions de prévention** (apprentissage des droits et devoirs en société).
- **Ateliers « Paroles de Femmes » (classes de CM1 et CM2)** : l'association Paroles de Femmes - Le Relais intervient dans les écoles pour parler de l'égalité, des droits des femmes et pour prévenir les violences sexistes. À l'aide d'outils, par exemple des images (de ballons, de poupons, de cuisine...), les intervenantes déconstruisent avec les enfants les stéréotypes sexistes qui nous entourent (sur les émotions, le respect, la répartition des tâches domestiques, les activités, métiers ou jeux réservés aux filles ou aux garçons...)



- **Conseil Municipal des Enfants.** À chaque rentrée scolaire, de véritables élections sont organisées dans toutes les écoles longjumelloises pour élire les élèves de CM2 qui siègeront toute l'année au Conseil Municipal des Enfants (CME). Le CME permet l'expression des enfants de la commune, leur apprend les notions de citoyenneté et de démocratie via des élections et des débats. Ce conseil a aussi la volonté de permettre aux enfants de monter des projets réalisables au sein de la commune (et avec son aide) afin de les faire participer activement à la vie locale.



Plus d'informations :

Service démocratie locale ou Service enfance/éducation
01 64 54 19 00 - cme@longjumeau.fr



2024-2025

GUIDE PRATIQUE DE LA RENTRÉE

13





DU SOUTIEN À LA SCOLARITÉ

Des dispositifs pour donner un coup de pouce aux élèves, notamment ceux qui rencontrent des difficultés :

- **Études surveillées** : les élèves sont pris en charge afin d'être dans les meilleures conditions pour ce temps de travail.
- **Accompagnement Pédagogique Complémentaire (dispositif Éducation nationale)**. L'APC permet aux enseignants d'aider les élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, de les accompagner dans leur travail personnel ou de leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.
- **Stages de réussite aux vacances de printemps et pendant l'été (dispositif Éducation nationale)** : Ces stages ont lieu dans les écoles (3 h par jour/5 jours). Ils permettent une remise à niveau des CM2 en français et mathématiques. Les enseignants volontaires du 1^{er} degré les animent et en définissent le contenu en fonction des besoins de chaque élève.
- **Programme de Réussite Éducative (PRE) - Maison de la Fraternité**. Un accompagnement gratuit et individualisé pour des enfants de 3 à 16 ans rencontrant des difficultés et habitant dans les quartiers en Politique de la ville. Le PRE concerne tous les aspects de la vie de l'enfant : accompagnement scolaire, pratiques sportives, culturelles et de loisirs, parcours de santé, aide à la parentalité...
Contact :
Maison de la Fraternité
86 Bd du Dr Cathelin - 01 69 74 19 00
- **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) - Maison Colucci**. Pour les élèves du CP à la 3^e qui ont besoin de retrouver le goût d'étudier, avec un soutien à la parentalité et des ateliers d'éveil culturel (arts plastiques, écriture...) ou sportif. Gratuit.



- **Colu'cartable** : Pendant les vacances, la Maison de quartier Colucci organise des stages chaque matin, avec un temps de travail sur la méthodologie et les apprentissages, et un temps dédié aux activités ludiques et artistiques. Du CP au CM1.

Contact :

Maison Colucci / rue Maryse Bastié - 01 64 54 19 96



Parentalité

Les parents sont au cœur de l'éducation des enfants, il est donc important qu'ils soient représentés à l'école, c'est le but des élections de parents d'élèves. La parentalité c'est aussi parfois avoir besoin d'un peu de soutien, d'échanger avec d'autres parents ou des professionnels. Ateliers, semaine de la parentalité, la ville de Longjumeau est à vos côtés !



REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Tous les ans, courant octobre, les parents d'élèves élisent leurs représentants aux conseils d'école. Les représentants de parents d'élèves sont les « porte-paroles » de l'ensemble des parents. Ils sont les interlocuteurs privilégiés de la municipalité lors des concertations menées sur les sujets liés à l'éducation : aménagement des temps de l'enfant, travaux dans les écoles, mise en place de nouvelles actions... Ils sont invités à différentes instances (conseil d'école et périscolaire, commissions des menus, etc.) Les associations de parents d'élèves facilitent aussi les relations entre l'école et les familles et soutiennent les parents d'élèves en cas de difficultés.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Ville familiale par excellence, Longjumeau bénéficie de nombreux équipements et dispositifs dédiés au soutien à la parentalité. Tour d'horizon :

SEMAINE DE LA PARENTALITÉ DU 13 AU 24 NOVEMBRE 2024.

Un temps fort dédié à la parentalité avec des ateliers parents/enfants, des temps d'échanges entre parents, des rencontres avec des professionnels... Un programme spécifique est proposé chaque année.

Plus d'informations : parentalité@longjumeau.fr



2024-2025



15






Paroles de parents

PAROLES DE PARENTS

La Ville a mis en place l'atelier Paroles de parents, un temps convivial où les parents partagent leurs expériences, leurs préoccupations (alimentation, sommeil, écrans) leurs questionnements ; mais aussi un moment d'échange accompagné par des professionnels de l'éducation, de la famille ou de l'enfance. Animé par plusieurs services de la Ville, l'atelier a lieu chaque trimestre et est itinérant.



LA BOUGEOTHÈQUE 0/6 ANS

Pour favoriser la confiance et la sécurité physique des enfants, la Ville, avec l'association UFOLEP91, a mis en place une bougeothèque, un espace de motricité libre pour les 0/6 ans accompagnés de leurs parents et animé par des professionnels de l'enfance. Le samedi matin au gymnase St-Exupéry (deux sessions : 9h-10h et 10h-11h). (1^{er} accueil libre puis inscription auprès de l'association).

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

La Maison de la Petite enfance regroupe sur un même site tous les services publics liés au secteur de la petite enfance, qu'ils soient gérés par la Ville ou le Département. On y trouve :

LE GUICHET UNIQUE DU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE est le lieu ressource pour s'informer et rechercher une solution de garde pour son enfant, connaître les aides financières et autres dispositifs à destination des parents, échanger sur son projet de garde et être accompagné dans le choix d'un mode d'accueil.

LE CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

La PMI propose un accès gratuit aux soins pour les femmes enceintes, les enfants jusqu'à 6 ans, ainsi qu'un accompagnement pour les parents.

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ SEXUELLE (CDSS)

Un lieu gratuit, ouvert à tous, pour une écoute en toute confidentialité. Il propose des consultations médicales. Un conseiller conjugal répond à toute interrogation sur la sexualité, les difficultés dans le couple, la fonction parentale, l'accompagnement des victimes de violence, etc. Le centre propose aussi des séances d'information auprès de jeunes scolarisés ou de différents publics.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

27 rue Jules Ferry
01 64 54 19 69
rpe@longjumeau.fr





Projet Éducatif De Territoire & Convention Territoriale Globale

Projet Éducatif De Territoire / Plan Mercredi et Convention Territoriale Globale : des outils à destination des jeunes de 0 à 25 ans et de leurs familles pour développer l'épanouissement de l'enfant, le vivre ensemble et la citoyenneté..

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) 2023/2026, annexé d'un Plan Mercredi, vient compléter le Projet Éducatif Local élaboré en 2022, en déclinant plus particulièrement les actions à mettre en place pour harmoniser les temps de l'enfant entre l'école, le péri et l'extrascolaire, et au sein de la famille, tout en proposant un parcours éducatif de qualité. L'ensemble de ces démarches permettent de définir une politique éducative transversale. Comme le PEL, le PEDT est le résultat d'une démarche partagée entre les partenaires institutionnels, les différents services de la ville et les familles longjumelloises. Les objectifs ont été définis grâce à ces échanges, afin de rester au plus près des besoins des enfants de 3 à 11 ans et des familles.



LES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Renforcer la qualité des offres périscolaires

- Mise en place d'un accueil périscolaire élémentaire le vendredi soir,
- Organisation d'un accueil en 1/2 journée (le matin) les mercredis,
- Diffusion d'un guide de rentrée qui donne toutes les informations pratiques,



- Mise en place de conseils périscolaires avec les parents d'élèves élus,
- Professionnalisation des équipes d'animation (suivi et formation),
- Dédoublage des structures pendant les vacances scolaires,
- Tarification des études surveillées à l'unité.

Favoriser l'accès à la culture, au sport et à l'environnement

- Ateliers sport pendant les accueils de loisirs maternels et élémentaires,
- Accueil en 1/2 journée le mercredi permettant l'accès aux activités culturelles et sportives des associations,
- Partenariat avec un musée et accès aux équipements culturels municipaux (médiathèque, ludothèque, musée...)



2024-2025

GUIDE PRATIQUE DE LA RENTRÉE

17





Articuler les activités périscolaires avec l'enseignement

- Mise en place de projets communs (La Grande Lessive, etc.),
- Échanges réguliers entre les équipes enseignantes et d'animation,
- Partage d'outils et d'équipements communs,
- Définition partagée des règles de vie entre l'école et l'accueil périscolaire dans l'établissement.

Améliorer l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants

- Recrutement d'une coordinatrice référente sur l'inclusion,
- Mise en place de modalités d'accueil particulières pour les enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques,
- Sensibilisation de l'équipe d'animation avec le psychologue de la Petite Enfance,
- Sensibilisation de l'équipe d'animation et des ATSEM à l'accueil d'enfants en situation de handicap avec l'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation,
- Projets d'initiation à la langue des signes,
- Formation des équipes sur la gestion des émotions et des conflits,

- Expérimentation de salles de gestion des émotions,
- Organisation d'ateliers handisport et de sport adapté.

Prévention des rixes (avec Chilly-Mazarin)

- Rencontre entre les enfants et les jeunes des deux villes : sorties, séjours, rencontres sportives et de coopération,
- Actions avec les jeunes concernés/impliqués dans les rixes et leurs parents,
- Actions avec la Police et la Justice.



PLAN MERCREDI

Le Plan Mercredi permet d'offrir aux enfants des activités en prolongement du temps scolaire.

Projet civique : Exposition égalité filles-garçons : « De l'école à la vie professionnelle ». Un outil pédagogique à destination des enfants à partir de 9 ans.

Projet de découverte de l'environnement et de la nature. Ouverture des portes de la ferme pédagogique du P'tit brin d'paille aux enfants.





LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat entre la Caf et la collectivité locale visant à construire un projet social sur le territoire. Elle facilite le développement des services aux familles et permet aussi de questionner le fonctionnement des services existants pour les faire évoluer. Le plan d'actions défini dans la CTG pour le volet enfance prend naturellement sa place dans le Projet Éducatif de Territoire.

DES THÉMATIQUES POUR AGIR :

Petite enfance : restructuration de l'offre d'accueil sur le territoire et promotion de l'accueil individuel.

Enfance : adaptation de l'offre d'accueil périscolaire et extrascolaire aux besoins des familles, accès pour tous (handicap et besoins spécifiques), adaptation des actions et des pratiques face aux nouvelles problématiques, dont les comportements violents.

Jeunesse : accompagnement des parents et des jeunes dans les étapes charnières du parcours de vie du jeune et accompagnement à l'autonomie et à l'épanouissement des jeunes.

Parentalité : adaptation des interventions aux différents types de familles et aux problématiques qu'elles rencontrent. Sensibilisation à l'importance du jeu dans la construction familiale, avec la ludothèque et ses services gratuits.



Animation de la vie sociale : meilleure articulation des acteurs et cohérence des interventions sur le quartier prioritaire.

Accès au droit et à l'inclusion numérique : Permettre un meilleur accès au droit et à l'inclusion numérique en favorisant l'autonomie des usagers.

 **Contact : Pôle famille**
6 bis rue Léontine Sohier
01 64 54 19 00



2024-2025



GUIDE PRATIQUE DE LA RENTRÉE

19





Forum parentalité & besoins spécifiques

ENTRÉE LIBRE

*DYS, HPI, handicaps,
troubles des apprentissages...*

SAMEDI 28
SEPTEMBRE 2024
DE 14H À 17H

STANDS D'INFORMATIONS
TÉMOIGNAGES DE PARENTS
PARTAGES D'OUTILS

VILLE DE

longjumeau



GYMNASE LINDER

PARC DES SPORTS, 10B RUE LÉONTINE SOHIER
WWW.LONGJUMEAU.FR - f X @ ▶ LG

